



Canicule !!!...

La période estivale est là, la chaleur aussi et nous sommes en pleine canicule.

La Direction (dont les locaux sont climatisés) a certes procédé à la climatisation de l'EHPAD de Donzère et c'est une bonne chose.

La Manoudière, trop vétuste s'est vue livrer une certaine quantité de ventilateurs... En tout, sur le site du CH environ 65 ventilateurs ont été fournis... mais est-ce là suffisant ?!!

Qu'en est-il des préconisations de brumisations ?... des brumisateurs ont-ils été mis à disposition auprès des équipes ?

La Direction se plaît à dire avoir rajouté du personnel, mais ce personnel ne comble déjà pas le manque prégnant hors canicule... alors que dire des périodes caniculaires ?!!!

Il est malheureux de constater que tous les ans, l'on retrouve les mêmes problèmes... aux mêmes endroits !!!

La canicule est pourtant denrée courante dans notre région... s'anticipe-t-elle de quelques plaquettes d'informations et **préconisations de conduites à tenir** que promeut le Ministère via les ARS.

Ces conduites à tenir avec les aînés, les plus jeunes et les patients, **nécessitent**, si l'on veut vraiment bien les appliquer, **un supplément de personnel** : car il faut davantage passer dans les chambres, pour proposer de l'eau fraîche et mener le verre à la bouche de ceux qui ne parviennent même plus à ressentir la soif. **Il faut plus de personnel dans les EHPAD, mais aussi à l'hôpital.**

IL FAUT PLUS DE MOYENS HUMAINS, car avec cette chaleur, il ne va pas tarder que les Urgences s'encombrent encore plus que d'habitude.

Si les préconisations ministérielles se préoccupent du grand public, elles n'ont que faire du personnel qui, **de travailler pareillement en surcharge et flux tendu, se voit la pénibilité du quotidien accrue de par cette chaleur : courir, lever, laver les patients, s'agiter sans relâche, c'est juste plus que très difficile et cela va à l'encontre des dites préconisations.**

L'an dernier, les services — patients et soignants — du GHPP sur le Centre Hospitalier de Montélimar ont beaucoup souffert de la chaleur.

Le manque d'effectif (départs en congés non remplacés !) fait courir le personnel soignant, ce qui **augmente l'inconfort de travail par forte chaleur et les risques liés à ces conditions de travail indécentes.**

De telles conditions de travail impliquent normalement **plus de pauses dans des salles fraîches, la mise à disposition d'eau fraîche et la proposition de décalage des heures de travail** quand cela le permet.

MAIS : vos mots d'ordre « économies » et « PRE » sont-ils une priorité dans le soin ? Mesdames et Messieurs les Directeurs, la visée de vos PFR* passe-t-elle avant tout ?

NOUS DEMANDONS DU PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE EN GÉNÉRAL ET SUR LES PÉRIODES ESTIVALES EN PARTICULIER, POUR ALLÉGER LA CHARGE DE TRAVAIL LORS DES PÉRIODES CANICULAIRES PARTICULIÈREMENT PÉNIBLES.

Vos remerciements en septembre ne sont pas suffisants pour pallier les manques de moyens humains et matériels.

*PFR : Prime de Fonction et Résultats

spécialement réservés aux Directeurs pour les récompenser de l'atteinte des objectifs demandés par les ARS et Ministères.

Si vous souhaitez en savoir plus à ce sujet, renseignez vous :

[Décret n° 2012-749 du 9 mai 2012 relatif à la prime de fonctions et de résultats des corps ou emplois fonctionnels des personnels de direction et des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière](#)

[Arrêté du 9 mai 2012 fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats applicables aux corps ou emplois fonctionnels des personnels de direction et des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière.](#)



Non mais là... c'est chaud !!!

